### PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

No.: R-3998-2017 (R-3970-2016)

### RÉGIE DE L'ÉNERGIE

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, Montréal, province de Québec, H2K 2X3

Demanderesse

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI), organisme à but non lucratif dûment constitué, ayant sa principale place d'affaires au 4141 YONGE ST., 4<sup>e</sup> étage, Toronto, province de l'Ontario, M2P 2A6

et

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA), société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 484 Route 277, Saint-Léon-de-Standon, province de Québec, GOR 4L0 et STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.), société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1535, rue Sherbrooke Ouest, rez-dechaussée, local Kwavnick, Montréal, province de Québec, H3G 1L7

Intervenantes

## COMPENDIUM DES EXTRAITS DE LA PREUVE – DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2016-191

### PIÈCES:

- Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des conditions de service et tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre, 29 avril 2016;
- Pièce Gaz Métro -3, document 4 Méthodologie visant l'acceptation de projets d'extension avec expectative de rentabilité, 29 avril 2016;
- 3. Société en commandite Gaz Métro, Décision procédurale **D-2016-090**, dossier R-3970-2016, 7 juin 2016;
- 4. 2<sup>e</sup> Demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des conditions de service et tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre, 15 juin 2016;

- 5. Pièce Gaz Métro -3, document 2 Plan de développement 2016-2017, Suivis de la décision D-2015-214, 29 avril 2016;
- 6. Pièce Gaz Métro 3, document 5 Révision du plan de développement 2016-2017, 15 juin 2016;
- 7. Pièce Gaz Métro 3, document 2 (révisé)– Plan de développement 2016-2017, Suivis de la décision D-2015-214,15 juin 2016;
- 8. Société en commandite Gaz Métro, Décision **D-2016-191**, dossier R-3970-2016, 21 décembre 2016:

MONTRÉAL, le 28 février 2017
(S) NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA
S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP

NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA S.E.N.C.R.L., S.R.L.

Procureurs de **Société en commandite Gaz Métro**Me Éric Dunberry
Me Marie-Christine Hivon
Bureau 2500
1, Place Ville-Marie

Montréal (Québec) H3B 1R1 Tél. ED: (514) 847-4492 Tél. MCH: (514) 847-4805 Téléc.: (514) 286-5474

eric.dunberry@nortonrosefulbright.com marie-christine.hivon@nortonrosefulbright.com

# SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO

Me Hugo Sigouin-Plasse

1717, rue du Havre Montréal (Québec) H2K 2X3 Téléphone: (514) 598-3767 Télécopieur: (514) 598-3839 adresse courriel pour ce dossier: dossiers.reglementaires@gazmetro.com

**COPIE CONFORME** 

NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP

BUCKLISE